

L'expert au service de l'Accessibilité

Frédéric Raza est l'expert en Accessibilité du Groupe Bonhomme. Précurseur en France, il a participé à l'élaboration des textes de loi auprès de l'Association des Paralysés de France (APF). Aujourd'hui, il est en charge du développement commercial de la filiale Bonhomme Bâtiments Access.

Originaire de Madagascar, où il a grandi entre les terrains de volley et les gymnases de basket, Frédéric s'envole pour la France pour faire des études de communication. Il obtient un Master en communication institutionnelle à Science Po d'Aix-en-Provence.

Voué à être Concepteur/Rédacteur, il trouve son premier emploi au siège national de l'Association des Paralysés de France en tant que Chargé de Communication. Lors de cette première expérience, il est confronté à la problématique d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite en France. Doté d'un grand cœur et d'un sens de l'empathie, il met ses compétences pour améliorer les conditions de vie des personnes à mobilité réduite. Ainsi, il s'engage dans la lutte pour l'accessibilité de notre environnement et devient juriste de l'Association des Paralysés de France.

Ce poste important lui permet de peser dans les décisions des textes de loi décidés au gouvernement. Cela va lui permettre de participer à la création de l'ajustement normatif du 8 décembre 2015, visant à la mise en conformité des normes d'accessibilité des établissements publics.

Il a également coordonné le baromètre APF de l'accessibilité au niveau national. Cet outil permet de classer les villes par niveau à l'aide de trois grands critères : le cadre de vie, les équipements municipaux et la politique locale.

Souhaitant voir de nouveaux horizons, Frédéric quitte le monde associatif pour rejoindre le monde du BTP. Il va d'abord travailler pendant 1 an chez Acorus en tant que chargé d'études. Cette expérience lui a permis de faire la transition entre le monde associatif et celui de l'industrie.

Aujourd'hui, Frédéric Raza est Chargé d'Affaires et Juriste en Accessibilité chez Bonhomme Bâtiments Access. Ses missions sont multiples au sein du Groupe Bonhomme, il doit :

- Répondre aux appels d'offres visant à la mise en conformité des établissements recevant du public.
- Réaliser des études de travaux pour évaluer la faisabilité de la mise en conformité de bâtiments.
- Assurer le suivi et le bon déroulement des travaux en cours
- Développer le commercial de Bonhomme Bâtiments Access.
- Être force de proposition auprès du service de communication piloté par Gwendoline.

Toutes ces missions sont un réel challenge pour Frédéric, qui doit assurer la coordination de l'activité commerciale de Bonhomme Bâtiments Access avec l'équipe.

Christophe Bonhomme lui accorde une confiance totale. Ce qui est une réelle source de motivation pour lui.

Quand on lui demande quel bâtiment le marque particulièrement, il cite immédiatement le Musée du Quai Branly. Source d'espoir et d'exemplarité dans la mise en conformité. En effet, ce bâtiment est sorti en même temps que la loi sur l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et il n'était donc pas accessible comme la réglementation l'exigeait.

Depuis plusieurs années, les gérants du musée mettent tout en œuvre pour respecter la loi, au-delà même des textes et contraintes techniques. Cette persévérance dans la mise en conformité de ce lieu emblématique est une source d'inspiration pour Frédéric, qui souhaite un monde plus accessible pour chacun d'entre nous.